

## PROGRAMME DE BOURSE DE FORMATION PAR LES UNIVERSITÉS PARTENAIRES DU RRISIQ

### Fiche d'information 2018 - Doctorat

**Date limite : 9 mai 2018 à 17h00**

Conformément à ses objectifs qui visent à recruter et à former des chercheuses dans le domaine des interventions en sciences infirmières, les universités partenaires du RRISIQ offriront des bourses de formation pour l'année académique 2018-2019.

Le processus de soumission et d'évaluation est géré par l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec. Le présent programme de bourse est différent de celui ouvert par le MEES.

La soumission au concours et l'évaluation se font dans une même demande qui doit être acheminée à l'OIIQ (voir instructions dans le présent document).

Types de financement	Montant maximum (selon disponibilité de chaque université partenaire)	Durée de la bourse (renouvelable une fois seulement sur demande lors d'un concours subséquent)
Bourse de formation au doctorat	40 000\$/an	1 an

- Les montants alloués sont conditionnels au budget disponible dans l'université d'attache.
- Si vous êtes lauréat d'une autre bourse d'un autre organisme, la bourse complète du partenaire universitaire du RRISIQ est annulée et vous devez accepter la bourse de l'autre organisme. Il est possible qu'un complément de bourse vous soit offert par le partenaire universitaire selon le budget disponible de votre université d'attache. Selon le FRQS qui régit les montants admissibles par le RRISIQ et le MEES, le montant total cumulable est de 40 000\$ à la maîtrise et 60 000\$ au postdoctorat. Cependant, le montant de la bourse octroyé par le partenaire universitaire du RRISIQ ne peut dépasser le montant maximum qui aurait été initialement octroyé selon les montants indiqués dans le tableau ci-dessus haut.
- Pour les détenteurs de licence de pratique infirmière provenant de l'extérieur du Québec, les montants des bourses sont de 20 000\$ (doctorats).

### Marche à suivre pour déposer la demande complète

Dates à retenir	
Date limite pour soumettre une demande complète	<b>9 mai 2018 à 17h</b>
Date approximative avant laquelle la candidate devrait recevoir une réponse à sa demande complète	<b>Été 2018</b>

### Formulaire

### Pour les demandes (nouvelles et renouvellements) de doctorat :

- 1) Consulter la fiche d'informations du RRISIQ (<https://rrisq.com/fr/soutien-formation-recherche>)
- 2) Consulter la fiche d'informations du MEES (<https://www.oiiq.org/en/pratique-professionnelle/developpement-professionnel/aide-financiere>)
- 3) Télécharger le formulaire conjoint (RRISIQ et MEES) disponible sur le site de l'OIIQ (<https://www.oiiq.org/en/pratique-professionnelle/developpement-professionnel/aide-financiere>)

**Veillez faire parvenir votre dossier complet par courriel à [programme.mees@oiiq.org](mailto:programme.mees@oiiq.org), au plus tard le 9 mai 2018 à 17h00.**

### Critères d'admissibilité

#### Critères administratifs

- Être inscrit à temps plein dans un programme de 3e cycle en sciences infirmières dans une des universités partenaires du Réseau, soit :
  - Faculté des sciences infirmières de l'Université de Montréal
  - École des sciences infirmières de l'Université McGill
  - École des sciences infirmières de l'Université de Sherbrooke
  - Faculté des sciences infirmières de l'Université Laval
  - Université du Québec à Chicoutimi
  - Université du Québec à Trois-Rivières
  - Université du Québec en Outaouais
  - Université du Québec en Rimouski
- \*S'il s'agit d'un congé de perfectionnement, veuillez le préciser.
- Être dirigé (ou co-dirigé pour les postdocs) par un chercheur régulier du RRISIQ appartenant à la même Faculté ou École que l'étudiant
- Détenir ou être en voie d'obtenir un permis de pratique infirmière du Québec (sauf dans le cas des post doctorats).
- Ne pas avoir déjà reçu de bourse d'études RRISIQ dans le même programme d'études (à l'exception des demandes de renouvellement)
- Être de nationalité canadienne ou résident permanent
- Avoir, sur son Comité de thèse au moins un membre chercheur régulier du RRISIQ d'une autre université partenaire que celle où le candidat est inscrit

L'étudiante ne doit pas occuper de travail rémunéré dépassant 15 heures par semaine. Faire la preuve, le cas échéant, qu'un congé d'études a été accordé par l'employeur.

#### Critère relatif au projet

L'intervention peut être clinique (résultats cliniques chez les patients, familles communautés), en administration des services (résultats sur un aspect organisationnel), en formation infirmière (résultats chez des infirmières ou étudiantes) ou en transfert de connaissance (intervention de transfert avec résultat patient, organisation ou formation). Pour plus d'informations concernant les domaines de recherche du RRISIQ : <http://rrisq.com/fr/qui-sommes-nous/propos-reseau/domaines-recherche-interventions>

## Critères d'évaluation

Nouvelle demande	Demande de renouvellement
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <b>Excellence du dossier universitaire (6 points)</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Moyenne cumulative du dossier universitaire et progression des études doctorales, le cas échéant (4)</li> <li>○ Bourses et distinctions méritées à ce jour (2)</li> </ul> </li> <li>▪ <b>Qualité et intérêt scientifiques du projet d'études (6 points)</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Clarté de la problématique de la recherche et des objectifs de l'étude (2)</li> <li>○ Repères théoriques (1)</li> <li>○ Rigueur de la méthode (2)</li> <li>○ Contribution à l'avancement des connaissances (0,5)</li> <li>○ Retombées escomptées pour les sciences infirmières (0,5)</li> </ul> </li> <li>▪ <b>Aptitude et expérience à la recherche (4 points)</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Lettre d'appui (0,5)</li> <li>○ Communications orales ou par affichage au cours des 5 dernières années (1,5)</li> <li>○ Publications au cours des 5 dernières années (1)</li> <li>○ Expérience et stage de formation en recherche (1)</li> </ul> </li> <li>▪ Expérience en enseignement universitaire (1 point) (<i>demandes MEES PhD seulement</i>)</li> <li>▪ <b>Qualité de l'encadrement (1 point)</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Justification du milieu d'encadrement</li> <li>○ Pertinence de la direction d'études</li> </ul> </li> <li>▪ <b>Plan de travail 2018-2019 (2 points)</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Pertinence des activités en fonction du projet (1)</li> <li>○ Réalisme de l'échéancier (1)</li> </ul> </li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <b>Excellence du dossier universitaire (4 points)</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Moyenne cumulative au doctorat (2)</li> <li>○ Bourses et distinctions méritées à ce jour (2)</li> </ul> </li> <li>▪ <b>Qualité et intérêt scientifiques du projet d'études (5 points)</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Clarté de la problématique de la recherche et des objectifs de l'étude (1)</li> <li>○ Pertinence des ajustements apportés, le cas échéant, depuis la dernière bourse obtenue dans le cadre du programme MEES/Universités et/ ou RRISIQ (incluant tout changement de directeur de thèse) (1,5)</li> <li>○ Repères théoriques (0,5)</li> <li>○ Rigueur de la méthode (1)</li> <li>○ Contribution à l'avancement des connaissances (0,5)</li> <li>○ Retombées escomptées pour les sciences infirmières (0,5)</li> </ul> </li> <li>▪ <b>Aptitude et expérience à la recherche (6 points)</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Lettre d'appui du directeur de thèse (1)</li> <li>○ Communications orales ou par affichage au cours des 5 dernières années. (2,5)</li> <li>○ Publications au cours des 5 dernières années, en lien avec le présent projet (2,5)</li> </ul> </li> <li>▪ <b>Progression des études doctorales (5 points)</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Progression des études doctorales (3)</li> <li>○ Plan de travail 2018-2019 (2), dont 1 point pour le plan de travail jusqu'à l'échéance si celle-ci n'est pas en 2018-2019.</li> </ul> </li> </ul>

Le RRISIQ remercie ses partenaires pour leur contribution financière qui permet la poursuite de son mandat

